



VENDEE



vendee.lpo.fr

BirdLife
INTERNATIONAL
LA LPO FRANCE EST LE
REPRÉSENTANT OFFICIEL

MARAIS COMMUNAL
DU POIRÉ-SUR-VELLUIRE



Membre
du réseau des
**Réserves
Naturelles**
DE FRANCE



Réserve Naturelle Régionale du Marais communal du Poiré-sur-Velluire

Connaissance et suivi du Patrimoine Naturel
Opération CS 15 : Suivi du peuplement de lépidoptères

Septembre 2021



Collier de corail © Tiphaine HEUGAS

Commanditaire : Parc naturel régional du Marais poitevin



UNION EUROPÉENNE
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE

N°20079

Réserve Naturelle Régionale du
Marais communal du Poiré-sur-Velluire
Connaissance et suivi du Patrimoine Naturel
Opération CS 15 - Suivi du peuplement de lépidoptères

Septembre 2021

Rédaction : Tiphaine HEUGAS

Commanditaire : Parc naturel régional du Marais poitevin

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Vendée

Association indépendante

Siège social : La Brétinière – 85 000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 46 21 91 – courriel : vendee@lpo.fr ; <http://vendee.lpo.fr>



Sommaire

Introduction.....	1
1. Contexte.....	1
2. Méthodologie.....	1
3. Résultats.....	3
3.1 Les données protocolées	3
3.2 Les données aléatoires (2021)	7
3.3 Les espèces patrimoniales	7
Conclusion	10
Annexe 1 : Cartographie des habitats présents sur la RNR et la ZL 61.....	11
Annexe 2 : Liste des espèces connues sur la RNR du Marais communal du Poiré-sur-Velluire	13

Index des figures

Figure 1 - Technique et périmètre de comptage visuel (Demerges, 2002).....	2
Figure 2 - Localisation du transect Lépidoptères au sein de la RNR du Poiré-sur-Velluire.....	2
Figure 3 - Les deux espèces les plus communes sur la RNR : le Procris et l'Azuré commun	3
Figure 4 - Pelouse rase dominée par le trèfle. Habitat privilégié pour l'alimentation des lépidoptères sur le marais.....	4
Figure 5 - Abondance par espèce (total cumulé de l'ensemble des passages).....	4
Figure 6 - Localisation des espèces patrimoniales (Lépidoptères).....	10

Index des tableaux

Tableau 1 - Liste des espèces de Lépidoptères présentes sur la RNR du Poiré-sur-Velluire (données protocolées)	3
Tableau 2 - Phénologie des espèces sur la RNR du Poiré-sur-Velluire	5
Tableau 3 - Comparaison des résultats (années 2010 - 2013 - 2016 et 2021).....	5
Tableau 4 - Liste des espèces présentes sur la RNR du Poiré-sur-Velluire en 2021 (données non protocolées)	7
Tableau 5 - Liste des espèces patrimoniales inventoriées sur le site d'étude.....	8

Introduction

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire se situe sur la commune des Velluire-sur-Vendée dans le territoire du Parc naturel régional du Marais poitevin. Le communal a été créé aux environs du XII^e siècle lors de la conquête des terres sur la mer. La commune est devenue propriétaire des 241 ha de prairies au moment de la révolution. À cette époque, le site sert de pâturage aux troupeaux et d'usages divers aux habitants (chasse, pêche, etc...).

Il ressort de cet historique des usages qui perdurent encore, axés sur le pâturage plurispécifique et collectif. Cette vaste prairie naturelle humide n'a de plus, jamais été impactée par le travail du sol.

Ce marais accueille une grande richesse spécifique répartie sur une dizaine d'habitats communautaires ce qui lui a valu son classement en Réserve naturelle régionale en 2012. Il a été identifié sur les 241 ha de la réserve : 145 espèces végétales, 163 espèces d'oiseaux, 5 espèces d'amphibiens, 3 espèces de reptiles, 22 espèces de mammifères dont 11 de chiroptères, 23 espèces d'odonates, 24 espèces de lépidoptères, 23 d'orthoptères, 17 espèces de poissons, 2 crustacés, etc... A savoir que le communal est composé à 64% de l'habitat « prairie subhalophile thermo-atlantique », habitat estimé rare au niveau européen.

La réserve est gérée par le Parc naturel régional du Marais poitevin qui assure la maîtrise d'œuvre du nouveau plan de gestion 2020-2025. Elle est financée par la commune, le FEDER (Programme européen) et par la Région Pays de la Loire. Dans le cadre du Plan de gestion 2020-2025 de la Réserve naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire, huit suivis biologiques ont été réalisés en 2021.

L'objectif des différents suivis biologiques est de mesurer l'état de conservation du marais communal, son évolution et d'améliorer les connaissances.

La LPO Vendée s'est chargée des suivis lépidoptères, amphibiens, crustacés et oiseaux. Le présent dossier fait état des résultats des suivis de ce premier taxon.

1. Contexte

Dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin un suivi des cortèges de lépidoptère a été réalisé en 2010, 2013 et 2016. La réserve du communal du Poiré-sur-Velluire était comprise dans les sites suivis. Dans le but de mesurer l'évolution du cortège de Rhopalocères et de surveiller les espèces d'intérêt présentes sur le site comme le Cuivré des marais il a été décidé de poursuivre ce protocole dans le cadre du Plan de Gestion.

2. Méthodologie

Afin d'assurer la reproductibilité du suivi au cours du temps, la méthodologie employée cette année a été reprise de celle mise en place en 2010, 2013 et 2016. Celle-ci est décrite ci-dessous.

Le protocole retenu pour ce suivi est celui préconisé par le protocole national de Suivi Temporel des Rhopalocères de France (Manil et Henry, 2007) inspiré lui-même du protocole du réseau Réserve Naturelle de France (Demerges, 2002). Le principe est un comptage des imagos le long d'un transect fixe (Fig. 1). Les relevés ont été effectués en conditions météorologiques favorables : ciel dégagé, température supérieure à 16°C, entre 10h et 18h. Le transect prédéterminé a été parcouru à cinq reprises entre mi-avril et mi-septembre sur une largeur de 2,5 m

Pour chaque passage les données contextuelles ont été notées (température, vent, ensoleillement, heure, ...).



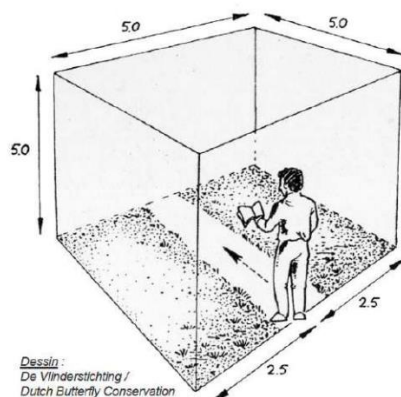


Figure 1 - Technique et périmètre de comptage visuel (Demerges, 2002)

Il a été dénombré de part et d'autre de cette ligne les papillons observés en consignait, par espèce, la quantité, les comportements observés et éventuellement les plantes nourricières ou hôtes utilisées. L'ensemble des espèces ont été prises en compte afin de mesurer l'évolution du cortège, même si une attention particulière a été portée sur les espèces patrimoniales et/ou indicatrices des milieux humides prioritaires à l'échelle du Marais poitevin (notamment en notant les plantes nourricières utilisées).

Les dates de passages ont été les suivantes : 30 avril 2021, 31 mai 2021, 5 juillet 2021, 29 juillet 2021 et 26 août 2021. La carte suivante localise le transect au sein du communal.



Figure 2 - Localisation du transect Lépidoptères au sein de la RNR du Poiré-sur-Velluire

3. Résultats

3.1 Les données protocolées

➤ Les cortèges présents

Le tableau suivant fait la synthèse des espèces inventoriées lors de la réalisation du transect. Quatorze espèces de papillons diurnes et une espèce de papillon nocturne ont été inventoriées lors des cinq campagnes de suivi. Le printemps et l'été particulièrement humide et frais n'ont pas favorisé la présence des papillons, compte tenu du fait que ces espèces soient relativement sensibles aux conditions météorologiques. Malgré cela le nombre d'espèces inventoriées est relativement proche des données recueillies lors des années précédentes.

Il est important de préciser que nous avons fait le choix de prendre en compte le Sphinx de l'épilobe, papillon nocturne, compte tenu de son statut au niveau national. L'espèce est en effet protégée en France (cf. chapitre 1.3.3. Les espèces patrimoniales page 7).

Tableau 1 - Liste des espèces de Lépidoptères présentes sur la RNR du Poiré-sur-Velluire (données protocolées)

Nom vernaculaire	Nom latin	Nom vernaculaire	Nom latin
Lépidoptères rhopalocère			
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	Machaon	<i>Papilio machaon</i>
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	Mégère	<i>Lasiommata megera</i>
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	Mélitée des centaures	<i>Melitaea phoebe</i>
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>
Demi-argus	<i>Cyaniris semiargus</i>	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>
Hespérie des potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>	Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>
Hespérie du dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	Souci	<i>Colias crocea</i>
Lépidoptères hétérocères			
Sphinx de l'épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>		

➤ Abondance par espèce

L'histogramme suivant présente l'abondance de chacune des espèces sur la RNR du Poiré (= somme de l'ensemble des passages). Les deux espèces principales sont le **Procris** et l'**Azuré commun**. Comme le montre le tableau 2, qui représente la phénologie des espèces sur la RNR, ces dernières sont présentes sur toute la durée du suivi.

Pour ces deux espèces, des comportements territoriaux et des accouplements ont été observés. Ceci démontre leur reproduction sur la RNR. Elles s'alimentent également sur le site car nombre d'individus ont été observés en train de s'alimenter sur les rases pelouses de trèfles.



Figure 3 - Les deux espèces les plus communes sur la RNR : le Procris et l'Azuré commun

© James K. Lindsey et Böhlinger Friedrich - photos libre de droit

Les treize autres espèces sont présentes de façon ponctuelle sur le site d'étude. Deux types de comportements sont alors observés : certaines d'entre elles stationnent sur le site pour s'alimenter (elles utilisent alors principalement les pelouses de trèfles), les autres survolent uniquement la zone pour se rendre sur d'autres habitats.

Notons que ces pelouses sont présentes en patch sur la réserve et ne représentent pas l'habitat principal du marais. **La grande majorité des papillons semblent pourtant préférer ces milieux qui leur procurent une ressource alimentaire importante.**



Figure 4 - Pelouse rase dominée par le trèfle. Habitat privilégié pour l'alimentation des lépidoptères sur le marais

Huit espèces utilisent la Réserve pour s'alimenter : l'Amaryllis, le Collier de corail, le Cuivré commun, le Demi-argus, l'Hespérie des Potentilles, l'Hespérie du Dactyle, la Mélitée des centaures, le Myrtil et le Sphinx de l'épilobe. Pour cette dernière espèce il est important de préciser que l'individu observé était une chenille. Au regard du stade auquel l'animal a été observé, il peut être considéré que l'espèce se reproduit sur la RNR.

Le Machaon, la Piéride de la rave, le Souci et la Mégère ont été observé uniquement en vol au-dessus de la réserve.

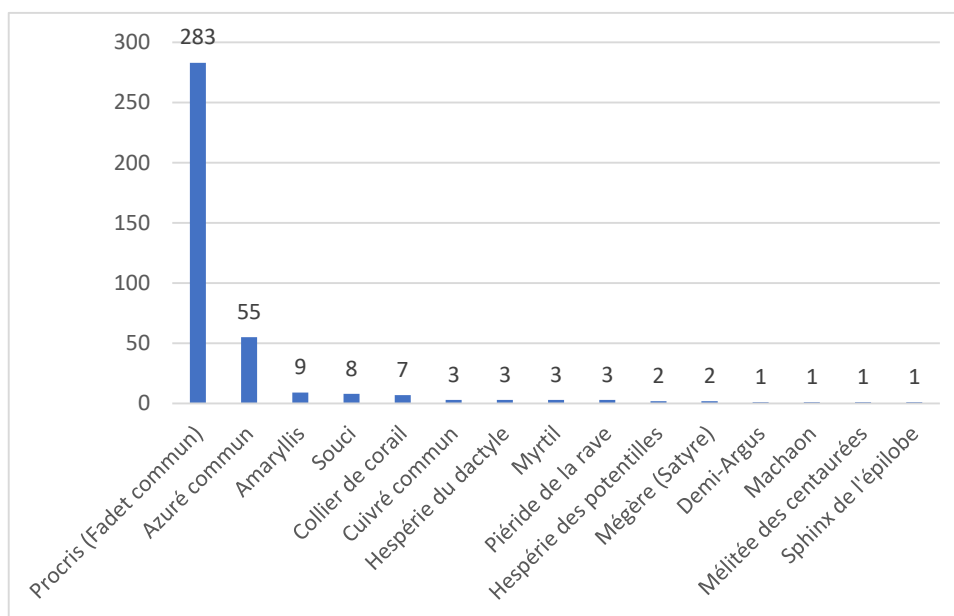


Figure 5 - Abondance par espèce (total cumulé de l'ensemble des passages)

Le tableau suivant présente la phénologie des espèces sur la RNR. La majorité des espèces ont été observées en fin de saison et de façon ponctuelle. Seulement quatre sur dix ont été observées à plusieurs reprises. Les chiffres apparaissant dans les cases mentionnent l'abondance par espèce.

Tableau 2 - Phénologie des espèces sur la RNR du Poiré-sur-Velluire

	30-avr-21	31-mai-21	05-juil-21	29-juil-21	26-août-21
Amaryllis				9	
Azuré commun	1	2	4	3	45
Collier de corail			2	1	1
Cuivré commun			2		1
Demi-Argus				1	
Hespérie des potentilles				1	1
Hespérie du dactyle			3		
Machaon					1
Mégère	2				
Mélictée des centaurées		1			
Myrtil				3	
Piérie de la rave		3			
Procris	57	105	5	96	20
Souci					8
Sphinx de l'épilobe			1		

➤ Comparaison avec les données précédentes (2010, 2013 et 2016)

Source : Suivi des Lépidoptères Rhopalocères du Marais poitevin Observatoire du patrimoine naturel du marais Poitevin – 2010, 2013 et 2016

Comme précisé plus haut, le protocole réalisé en 2021 a été le même qu'en 2010, 2013 et 2016. Le tableau suivant compare donc les résultats de l'année avec les années précédentes. Les données apparaissant en rouge dans le tableau sont celles recueillies de façon aléatoire.

Tableau 3 - Comparaison des résultats (années 2010 - 2013 - 2016 et 2021)

Nom vernaculaire	Nom latin	Année				Lieu d'observation	
		2010	2013	2016	2021	RNR	ZL 61
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>					X	
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>					X	
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>					X	X
Belle dame	<i>Vanessa cardui</i>					X	
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>					X	
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>					X	X
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>					X	X
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>						X
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>					X	X
Demi-Argus	<i>Cyaniris semiargus</i>					X	X
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>					X	
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>					X	
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>					X	X
Hespérie des Potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>					X	
Hespérie du chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>					X	
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>					X	
Machaon	<i>Papilio machaon</i>					X	
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>					X	X
Mélictée des centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>					X	
Mélictée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>					X	
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>					X	
Paon du jour	<i>Aglais io</i>						X
Piérie de la rave	<i>Pieris rapae</i>					X	X



Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>					X	X
Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>					X	X
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>					X	
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>					X	X
Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>					X	
Souci	<i>Colias crocea</i>					X	X
Sphinx de l'épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>					X	
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>					X	X
Total espèce par année		11	12	16	15 + 12		

Le tableau précédent fait apparaître deux lieux différents : la RNR et une parcelle « ZL 61 » ou parcelle aux oies. Il nous semble important de la mentionner car, si cette parcelle n'est pas classée en RNR, elle est comprise dans les actions du plan de gestion. Son milieu est très différent de la RNR (cf. Annexe 1) et elle accueille une petite population de Cuivré des marais (quatre observations depuis 2017). L'ensemble des données de cette parcelles ont été recueillies au cours de passages aléatoires ou de surveillance et de recherche spécifique du Cuivré des marais. Cette parcelle appartient à la commune est son suivi a lieu afin que sa gestion soit en adéquation avec la préservation de l'espèce.

Globalement, le nombre d'espèces est relativement stable depuis 2016, aucune différence notable n'est à mentionner.

A l'exception de l'Hespérie du chiendent, qui est une espèce rare et à la détermination délicate, l'ensemble des espèces observées en 2016 ont été revues en 2021 (en prenant en compte également les données aléatoires).

En revanche, depuis 2010, trois autres espèces n'ont pas été revues : l'Aurore, la Mélitée du plantain et le Point de Hongrie. Comme beaucoup d'autres espèces recensées, elles ont été vues en très faible effectif (1 à 2 individus) et uniquement en passage sur la zone. Les milieux présents sur la RNR ne correspondent pas à l'habitat de prédilection de ces espèces. Leur disparition n'indique donc pas un dysfonctionnement du milieu.

L'année 2021 a permis de recenser cinq nouvelles espèces pour la RNR : le Cuivré fuligineux, le Demi-Argus, l'Hespérie du dactyle, la Mégère et le Sphinx de l'épilobe. Cette dernière espèce est inféodée aux habitats présents sur la RNR, à la différence des quatre autres. L'ensemble de ces taxons ont été observés dans la RNR.

La lecture du tableau fait également apparaître cinq espèces supplémentaires qui n'ont pas été inventoriées en 2010, 2013 et 2016. Ces espèces ne sont toutefois pas nouvelles pour la RNR puisqu'elles avaient été inventoriées en 2007 et en 2017. Nous n'avons volontairement pas fait apparaître ces données dans le tableau puisqu'elles n'ont pas fait l'objet d'un protocole STERF.

Des inventaires lépidoptères ont été menés en 2007 au sein de la RNR, ces inventaires avaient permis d'observer, entre autres, le Citron, le Gazé, le Machaon et le Paon du jour. Les investigations ont été réalisées sans protocole particulier, dans le cadre d'un inventaire global de la biodiversité des marais communaux en Marais poitevin. Ils avaient permis de recenser trois autres espèces non revues à ce jour : Grande Tortue *Nymphalis polychloros*, la Petite Tortue *Aglais urticae* et le Vulcain *Vanessa atalanta*. Il nous semble important de les mentionner afin d'être exhaustif.

En 2017 le Cuivré des marais avait été inventoriés sur la parcelle ZL 61 par Alain Texier. Ce sont deux mâles et une femelle qui avaient été vus lors d'inventaire botanique.



3.2 Les données aléatoires (2021)

Un certain nombre d'espèces a été observé en dehors des campagnes de suivi protocolées. Il nous semble pertinent de les mentionner afin d'être le plus exhaustif possible sur la fréquentation de la RNR par les Lépidoptères.

Le tableau suivant fait état des espèces inventoriées en dehors du transect. Ces observations ont été réalisées par des agents du PNR du Marais poitevin, des stagiaires et aussi des salariés de la LPO Vendée. Douze espèces supplémentaires ont été inventoriées entre les mois d'avril et août 2021 sur la RNR du Poiré-sur-Velluire, **portant le nombre d'espèces pour l'année 2021 à 27**. L'annexe 2 fait liste de l'ensemble des espèces inventoriées sur l'aire d'étude depuis 2007 (34 espèces inventoriées depuis 2007).

Tableau 4 - Liste des espèces présentes sur la RNR du Poiré-sur-Velluire en 2021 (données non protocolées)

Nom vernaculaire	Nom latin	Nom vernaculaire	Nom latin
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alcae</i>
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Paon du jour	<i>Aglais io</i>
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>

La quasi-totalité des espèces ont été observées au cœur de la RNR. En revanche le Cuivré des marais et l'Hespérie de l'Alcée ont été recensés sur la ZL 61. Ces espèces ont été observées en train de se nourrir. Nous n'avons, en l'état actuel de nos connaissances, pas de preuve de reproduction de ces espèces sur le site d'étude. Des inventaires spécifiques au Cuivré des marais pourraient être menés dans les années à venir afin de déterminer son statut sur la RNR.

3.3 Les espèces patrimoniales

En 2021, parmi les 27 espèces recensées (données aléatoires + données protocolées) sur la RNR du Poiré, trois présentes un statut précaire.

L'intérêt patrimonial des espèces se base sur le statut de protection et le degré de rareté de l'espèce en fonction des législations et documents suivants (seuls les textes réglementaires et listes rouges nationales probantes sont présentées).

À l'échelle européenne :

DHFF - Directive 92/43/CEE, directive européenne du 21 mai 1992 qui concerne la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage (Directive Habitat Faune Flore) et complète ainsi la Directive Oiseaux signée en 1979 :

- Annexe I (An I) : liste les types d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones de protection spéciale (ZPS),
- Annexe II (An II) : regroupe des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC),
- Annexe III (An III) : L'Annexe III donne les critères de sélection des sites susceptibles d'être identifiés comme d'importance communautaire et désignés comme ZSC,
- Annexe IV (An IV) : liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées.



À l'échelle nationale :

PN - Protection Nationale - Arrêté du 3 mai 2007 (modifiant l'arrêté du 17 avril 1981) fixant les listes des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire,

LRN - Liste rouge des espèces menacées en France. Papillons de jour de France métropolitaine (UICN, 2014).

À l'échelle régionale :

LRR - Chevreau J., Cherpitel T., Banasiak M. & Herbrecht F. (coord.), Bouteloup R., Courant S., Drouet E., Durand O., Duval O., Fisenne H., Guilloton J.-A., Nicolle M. & Oger B. 2021. Liste rouge régionale des Papillons de jour et des Zygènes de Pays de la Loire. Rapport technique. Document financé par la DREAL Pays de la Loire et la Région Pays de la Loire, 30p.

Dét. Liste des espèces déterminantes ZNIEFF des Pays de la Loire



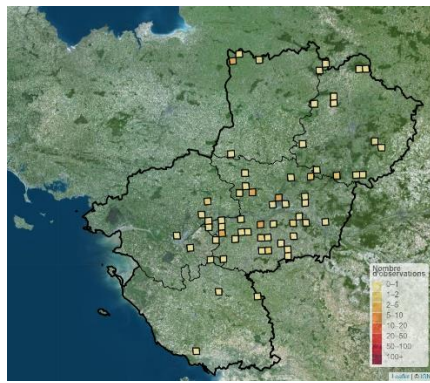
Tableau 5 - Liste des espèces patrimoniales inventoriées sur le site d'étude

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	DHFF	PN	LRN	LRR	Dét.	Statut sur le site d'étude	Enjeux sur le site d'étude
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	A2, A4	oui	LC	VU	oui	En alimentation	Moyen
Hespérie des potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>	-	-	LC	NT	oui	En alimentation	Moyen
Sphinx de l'épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>	A4	oui	-	-	oui	Reproduction certaine	Fort

Parmi les trois espèces patrimoniales recensées sur la RNR en 2021, seul le Sphinx de l'épilobe possède un enjeu fort. En effet, il semble qu'il s'agisse de la seule espèce se reproduisant sur le site.

En l'état actuel de nos connaissances, le Cuivré des marais et l'Hespérie des potentilles ne se reproduisent pas au sein de la RNR. Ces espèces n'ont été vu qu'en phase d'alimentation, à ce titre, l'enjeu pour ces espèces est considéré comme moyen.

Les fiches suivantes présentes de façon plus détaillé les espèces patrimoniales rencontrées sur la RNR du Poiré-sur-Velluire.

Sphinx de l'épilobe - <i>Proserpinus proserpina</i>	Espèce protégée										
<p style="color: red;">Reproduction certaine</p> <table border="1" style="margin: 10px auto;"> <thead> <tr> <th>DHFF</th> <th>PN</th> <th>LRN</th> <th>LRR</th> <th>Dét.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">oui</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">oui</td> </tr> </tbody> </table> <p>Reproduction : le Sphinx de l'Epilobe se rencontre surtout d'avril à juin. Les œufs sont pondus isolément, généralement sur des épilobes, en plein vol.</p> <p>Habitat : l'espèce fréquente habituellement les milieux humides dès lors que sa plante hôte y est présente (<i>Epilobium obscurum</i> et <i>E. tetragonum</i>). Elle peut aussi s'observer sur les terrains alluvionnaires ou les remblais</p> <p>Répartition régionale : l'espèce est présente çà et là en Pays de la Loire. Les principaux noyaux de populations semblent être en Maine-et-Loire. Cela peut toutefois s'expliquer par une pression d'observation plus poussée sur ce département.</p> <p>Localisation sur le site d'étude : une chenille a été observée au cœur du marais s'alimentant sur sa plante hôte.</p>  <p>Source : biodivatlas.parc-marais-poitevin.fr</p>	DHFF	PN	LRN	LRR	Dét.	-	oui	-	-	oui	 <p style="text-align: right; font-size: small;">© A. Levêque</p>  <p style="text-align: right; font-size: small;">Source : Biodiv' Pays de la Loire</p>
DHFF	PN	LRN	LRR	Dét.							
-	oui	-	-	oui							
Cuivré des marais - <i>Lycaena dispar</i>	Espèce protégée										



En alimentation

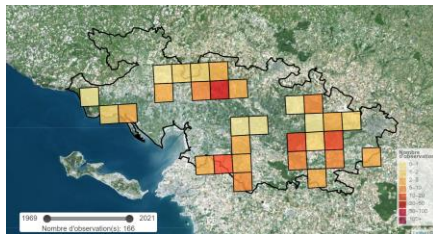
DHFF	PN	LRN	LRR	Dét.
A2, A4	oui	LC	VU	oui

Reproduction : les émergences de la première génération commencent à la mi-mai (la première génération s’observe du 15 mai à fin juin et la seconde de fin juillet à début septembre), chaque génération vole durant 4 à 6 semaines. La période de vol de l’espèce s’étend globalement de mi-mai à mi-septembre.

Habitat : Dans le Marais poitevin, ses habitats de prédilection sont les prairies hygrophiles à mésohygrophiles selon une étude menée en 2018. On les observe près des Oseilles sauvages, plantes hôtes de l’espèce.

Répartition régionale : l’espèce est rare en Pays de la Loire. Les populations sont présentes en Vendée, dans le Marais poitevin, mais aussi dans le sud-ouest de la Sarthe.

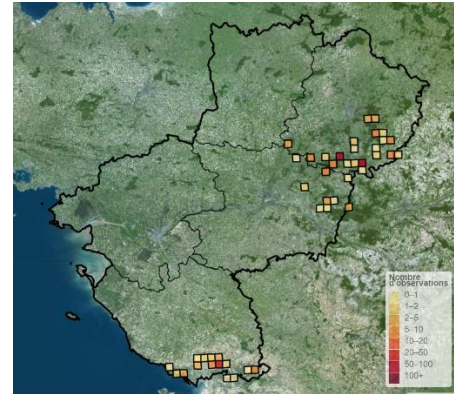
Localisation sur le site d’étude : une femelle a été observée sur la parcelle annexe au communal au mois de mai. Cette observation a été effectuée en dehors du protocole.



Source : biodivatlas.parc-marais-poitevin.fr



© Yves Trevoux



Source : Biodiv’Pays de la Loire

Hespérie des potentilles - *Pyrgus armoricanus*

En alimentation

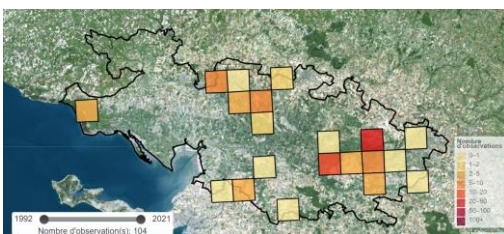
DHFF	PN	LRN	LRR	Dét.
-	-	LC	NT	oui

Reproduction : l’Hespérie des potentilles vole en deux générations en mai-juin puis en août-septembre. Les plantes hôtes de sa chenille sont des *Potentilla*.

Habitat : l’espèce est présente dans les prairies oligotrophes humides ou mouilleuses mais peu aussi les milieux plus secs

Répartition régionale : l’espèce est bien représentée en Maine-et-Loire. Quelques stations sont également présentes en sud Vendée, dans le marais Poitevin.

Localisation sur le site d’étude : deux individus ont été observés au cœur de la RNR. Ceux-ci s’alimentaient sur les pelouses rases de trèfles.

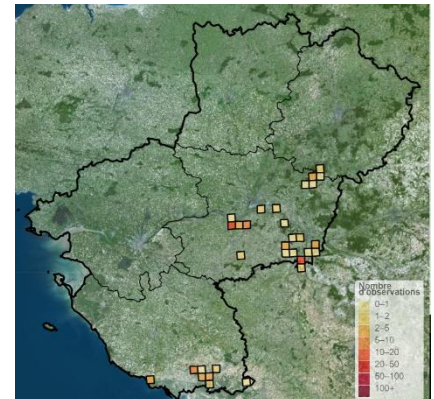


Source : biodivatlas.parc-marais-poitevin.fr

Espèce déterminante



© Yves Trevoux



Source : Biodiv’Pays de la Loire





Figure 6 - Localisation des espèces patrimoniales (Lépidoptères)

Conclusion

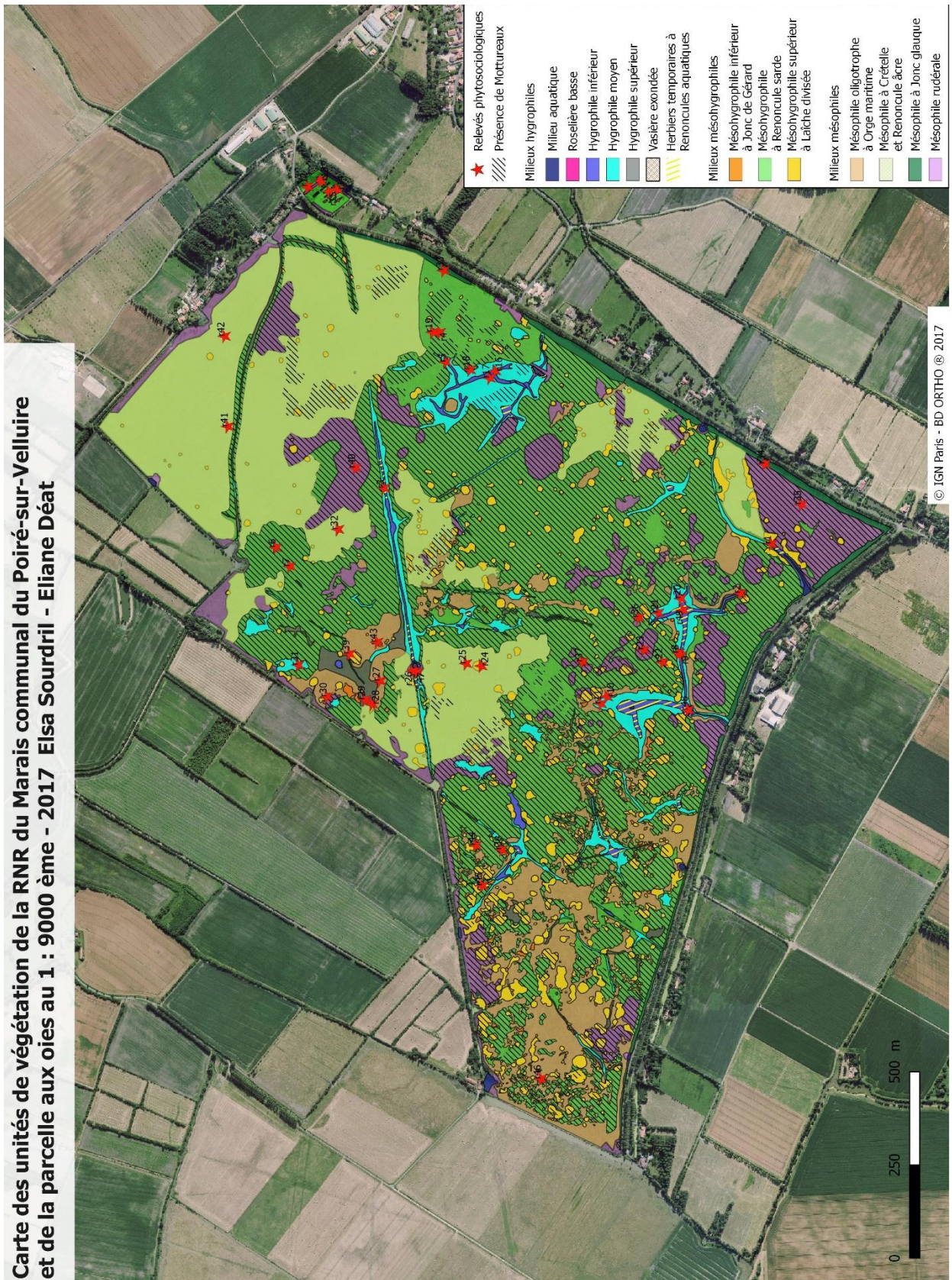
Dans l'objectif d'évaluer l'évolution des populations de Lépidoptères au sein de la RNR du Poiré-sur-Velluire la LPO Vendée le plan de gestion prévoit la réalisation de ce suivi tous les deux ans.

La présente étude a permis dans un premier temps de mieux caractériser les cortèges d'espèces et leurs modalités de répartition au sein de la RNR, et s'intègre donc dans une suite logique du travail mené depuis 2010 par l'Observatoire du Patrimoine naturel du Marais poitevin pour l'amélioration des connaissances des cortèges de Lépidoptères et de leurs évolutions sur le territoire.

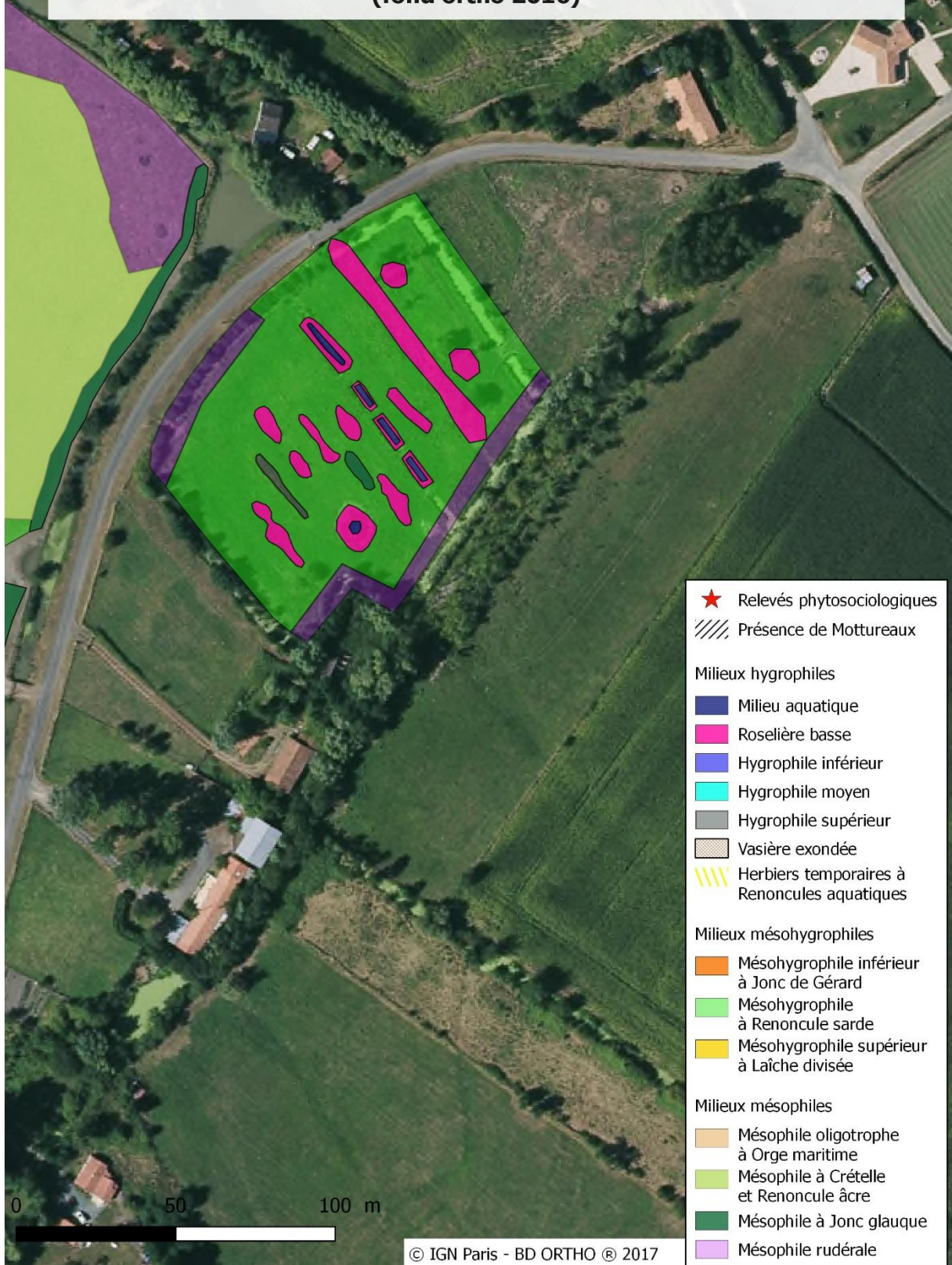
Sur la totalité du marais communal, 27 espèces de Lépidoptères ont été recensés en 2021 (données protocolées et données aléatoires comprises). Les investigations ont permis de mettre en avant la présence de cinq nouvelles espèces. La RNR comptabilise désormais 33 espèces de Rhopalocères et le Sphinx de l'épilobe, Hétérocères, pris en compte dans cette étude.

Trois d'entre elles sont considérées d'intérêt patrimoniale. L'étude a montré que, depuis 2010, le cortège était relativement semblable. Les zones les plus fréquentées par les papillons sont celles colonisées par le trèfle (Cf. Annexe 1). Ils trouvent en effet ici une ressource alimentaire importante.

Annexe 1 : Cartographie des habitats présents sur la RNR et la ZL 61



**Carte des unités de végétation de la parcelle aux oies au 1 : 1500 ème -
2017 Elsa Sourdril - Eliane Déat
(fond ortho 2016)**



Annexe 2 : Liste des espèces connues sur la RNR du Marais communal du Poiré-sur-Velluire

Nom vernaculaire	Nom latin	Année					
		2007	2010	2013	2016	2017	2021
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	X	X	X	X		X
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	X		X			
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	X	X	X	X		X
Belle dame	<i>Vanessa cardui</i>		X	X	X		X
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	X					X
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	X		X	X		X
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>		X		X		X
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>				X		X
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>						X
Demi-Argus	<i>Cyaniris semiargus</i>						X
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	X	X				X
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	X					X
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	X					
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>				X		X
Hespérie des Potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>			X	X		X
Hespérie du chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>				X		
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>						X
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	X					X
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>						X
Mélitée des centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>				X		X
Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>		X				
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	X	X	X	X		X
Paon du jour	<i>Aglais io</i>	X					X
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	X					
Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	X	X	X	X		X
Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	X		X	X		X
Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>	X			X		X
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	X	X				
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	X	X	X	X		X
Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>	X			X		X
Souci	<i>Colias crocea</i>	X	X	X	X		X
Sphinx de l'épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>						X
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	X		X			X
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	X					